



Evaluer et prévenir le risque routier en entreprise (démarche de prévention1)

Pré requis :

Concernant le conducteur, posséder le permis de conduire

Public concerné :

Fonctionnels de sécurité chefs d'entreprise ou décideurs d'entreprise

Durée :

7 heures

Effectif :

8 à 12 stagiaires

Lieux :

Centre de formation OASIS, ZAC de Damencourt, Immeuble formule 1, 97160 LE MOULE

Encadrement pédagogique :

Titulaire du Brevet pour l'Enseignement de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPCASER) Formateur en risque routier et en écoconduite

Moyens et supports pédagogiques :

Salle de cours équipée de moyen multimédias, Paper board.

Méthode pédagogique

- Exposés théoriques.
- Etudes de cas pédagogiques
- Echanges entre les participants

Objectifs :

- Repérer les spécificités du risque routier et sa démarche de prévention en entreprise
- Appréhender les axes de management du risque routier
- Elaborer un plan de prévention du risque routier

Programme

Contenu :

Matin

- Les enjeux et contexte de la démarche
- L'exposition au risque et ses particularités
- L'organisation des déplacements, l'environnement,
- Les communications embarquées,
- Le conducteur, la formation du conducteur,
- Le choix du véhicule et de ses équipements

Après-midi

- La démarche de prévention du risque routier en entreprise
- Les étapes de la démarche
- Utilité, repérage et déroulement
- Le plan d'action de prévention du risque routier en entreprise

Validation :

A l'issue de la formation les participants recevront une attestation de fin de formation après réception du questionnaire de satisfaction à froid complété

Prix : 210 € HT par stagiaire

Responsable pédagogique : Arlette OXYBEL

Contact pour devis : 0690 53 18 32, tel/fax 0590 24 16 61, Mail : contact@arvformation.fr